

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRIENNE DE COURTAGE ET D'INTERMEDIATION » en abrégé « ICI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DJIBI
PALMERAIE, Lot 178, Ilot A9

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 18/10/2025 reçus par Me EZAN ANTOINE SINZA, Notaire, enregistrés, le 15/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE COURTAGE ET D'INTERMEDIATION » en abrégé « ICI »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

-Toute opération de courtage et intermédiaire en matière de négociation de contrats commerciaux, financiers ou d'assurance, rémunérés sous forme de commissions ou d'honoraires d'apports ou de conseil.

Toute opération de conseil et d'assistance en matière commerciale ou d'organisation, aux professionnels des secteurs commerciaux, financiers ou d'assurances, rémunérer sous forme d'honoraires de conseil.

La prise de participation financière au capital de toute société ou opérateur économique, quelque soit son secteur d'activité.

Et généralement, toutes opérations commerciales, ou financières, susceptible de favoriser et de développer l'objet social de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DJIBI
PALMERAIE, Lot 178, Ilot A9

Dirigeant(s) M FOFANA INZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01348 du 30/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06869/GTCA/RC/2026 du 30/01/2026

